

Projet d'établissement 2013 – 2016

Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, le projet d'établissement définit, au niveau de l'EPL, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique.

Inscrit dans le cadre de l'autonomie des EPLE, le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement. Élaboré par les différents partenaires, particulièrement au sein du conseil pédagogique, il est adopté par le conseil d'administration. Il exprime la volonté collective d'une communauté particulière et à assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs. Conformément à l'article L.401-1 du Code de l'éducation, issu de la loi du 23 avril 2005, il peut notamment prévoir la réalisation d'expérimentations pédagogiques.

Le lycée Marcel, fort de son identité et de son label lycée des métiers de l'automobile et du transport tient compte pour son évolution et ses perspectives 2013-2016, d'une part du projet académique 2011-2015 auquel il veut participer pleinement et activement et d'autre part des éléments prioritaires inscrits aux contrats d'objectifs de septembre 2011 par le Recteur.

Le projet d'établissement, dans le cadre de son autonomie, s'articule autour de 4 axes :

- 1 – Conduire chaque élève à la réussite ;
- 2 – Développer l'autonomie, la responsabilité et la citoyenneté de chaque élève ;
- 3 – Accompagner le développement des compétences des personnels de l'établissement ;
- 4 – Développer la culture de l'évaluation et de la performance.

Chaque axe se voit détaillé par un ensemble d'objectifs à atteindre, une série d'actions à mener et l'évolution sur 3 ans des indicateurs de performances.

Axe 1 : Conduire chaque élève à la réussite

Titres	Objectifs	Actions	Indicateurs
Compétences socle commun – validation	Valider, pour tous les élèves qui ne l'ont pas déjà fait, les 7 piliers de compétences du LPC en 3 Prépa Pro et au 1 ^{er} Trimestre de 2 nd e.	Organiser l'évaluation diagnostique en 3 Prépa Pro. S'appuyer sur LPC pour les 2 nd e en organisant l'AP en fonction	Taux de validation en septembre de chaque année sur LPC / Taux de validation en juin de l'année suivante.
Pratiques pédagogiques adaptées aux formations – individualisation	Atteindre l'adéquation entre les pratiques pédagogiques mises en œuvre et les préconisations des référentiels de formation de chaque discipline. Permettre une individualisation dans les apprentissages.	Enseigner et évaluer par compétences Moduler sur l'année, les horaires hebdomadaires de face à face pédagogique en fonction des niveaux, des PFMP, des projets de l'équipe pédagogique.	Nombre et modalités d'évaluations des élèves. Ressources pédagogiques créées et utilisées. Nombre d'EDT modifiés et adaptés.
Projets pédagogiques porteurs de l'identité de l'établissement	Rendre plus lisibles les pratiques d'Enseignement Général Lié à la spécialité Pérenniser par l'écrit les projets de filières à forts potentiels	Informers le CA de tous les projets de l'établissement avec un volet financier budgétisé. Par la répartition de la DHG, acter le travail en équipe	Le nombre de projets portés au CA. Le budget de ces projets.
Remplacement de courte durée	Diminuer le nombres d'heures de cours non remplacées.	Inviter les personnels au remplacement	Nombre d'heures remplacées
Parcours personnalisé, passerelle	S'adapter aux difficultés constatées d'un jeune, suivre le protocole de prise en charge de la personnalisation élaboré par le conseil pédagogique, associer l'ensemble des acteurs potentiels autour du jeune visé ; Favoriser la cohérences des enseignement dans la formation du jeune ; Favoriser l'accueil d'un élève en cours d'année	Aménager un EDT avec dispositif hors la classe, favoriser le retour en groupe classe et la poursuite de la formation au sein du lycée ou d'une autre structure de formation.	Nombre de suivis des élèves (retour en classe, réorientation ou décrochage) Nombre de dispositifs mis en œuvre, nombre d'élèves concernés par an.
Parcours dérogatoire	Réussir une réorientation ; S'adapter à la difficulté du jeune pour le faire progresser et réussir	Faire un bilan complet d'une situation d'élève qui ne peut poursuivre dans la classe avec un contrat jeune/établissement/ famille/ DASEN ; Aménager l'EDT	Nombre de parcours mis à la signature du DASEN et traités par l'APS ; Analyses de la poursuite du parcours, le retour à la formation.
Combattre le décrochage et les sorties sans qualifications	Diminuer la sortie sans qualification par des actions de prévention avant la remédiation	Dispositif hors la classe Cellule de veille Prise en charge individuelle	Analyse qualitative et quantitative des démissions de l'établissement avec ou sans solution.
PFMP	S'adapter aux particularités des filières en fonction du niveau de la division et des impératifs de référentiels et d'examens ; Promouvoir la PFMP comme temps fort	Proposer un calendrier issu de la concertation des conseils d'enseignements ; Suivi de l'assiduité par la Vie Scolaire	Evolution du nombre de renvois, d'incidents pendant la PFMP (nombre d'entreprises appelant le lycée pour se plaindre) ; Evaluation et notation de la PFMP

	d'apprentissage		
PFMP suivi	Favoriser un lien numérique quotidien entre l'élève en PFMP et le lycée (activités pédagogiques)	Construire des outils pédagogiques numériques pour le suivi des apprentissages et de la progression de l'élève durant la PFMP	Nombre d'utilisation des outils et évaluation terminale de la PFMP à partir des outils renseignés.
Elever le niveau général de qualification	Augmenter le taux de réussite au baccalauréat professionnel pour une classe d'âge	Accompagnement personnalisé niveau CAP, bac pro	Suivre une cohorte (entrée 2 ^{nde} jusqu'au bac) et non un résultat final trop flatteur !
Ouverture vers l'international	Ouvrir les élèves de la filière transport sur une culture et un horizon européens	Développer l'enseignement Anglais dans les disciplines professionnelles. Proposer des PFMP en Europe. Ouvrir une section Européenne	Progression de recrutement dans les filières du transport ; Nombre de professeurs « DNL »
Partenariats (institutionnel, privés, entreprises, etc.)	Rendre le lycée plus acteur de son label	Développer des partenariats pédagogiques avec les entreprises (AP, EGLS...) Inviter l'ensemble de nos partenaires à plus de présence dans nos commissions	Participations aux actions Taux de participation au CA

Axe 2 : Développer l'autonomie, la responsabilité et la citoyenneté de chaque élève

Titres	Objectifs	Actions	Indicateurs
Stratégie : règlement intérieur, gestion des retards, des absences, des exclusions	Acter des pratiques de gestion de conflits plus claires qui s'imposent à tous	Faire diminuer tous ces taux par un partenariat enseignant/ vie scolaire plus efficient. Remise du RI à l'inscription avec signature famille et élève. Rédiger un projet de service Vie scolaire communiqué à tous les personnels.	Evolution du nombre de retards, d'absences et d'exclusions
TUICE	Développer des pratiques pédagogiques et des compétences informatiques	Elaborer une stratégie claire de gestion du parc. Investir dans du matériel adapté en EG ; Elaborer une stratégie de formation interne des personnels (pronote)	Parc informatique détaillé Nombre de journées de formation réalisées
Maison du lycéen de Mézen	Développer l'autonomie, la responsabilité et la citoyenneté de chaque élève	Mettre au service de tous cette association afin de faire vivre le périscolaire	Nombre d'actions engagés et réflexions qualitatives sur celles-ci
Relation et place des parents dans la scolarité de leur enfant, communication via Pronote	Mieux communiquer avec les familles compte tenu de la spécificité de nos filières.	Remises de diplômes de bulletin. Liaison par tous moyens de communication. Trace écrite des rencontres. Portes ouvertes, forums...	Nombres de présences aux actions, taux d'utilisation du site et du logiciel pronote. Nombre de parents élus aux CA
CESC	Rétablir durablement et efficacement ce dispositif	Etablir une feuille de route avec des objectifs communs autour de l'infirmerie, la PSE et de la vie scolaire avec nos partenaires extérieurs de santé sociaux et d'orientation.	Nombre d'actions menées au service de la santé de nos élèves, face à leurs conduites addictives et évolution du nombre d'incidents constatés par an dans ce domaine.

CVL	Assurer une formation ambitieuse au service des élèves pour les rendre acteurs et critiques vis à vis de nos institutions, dans lesquelles ils ont toute leur place	Former au rôle de délégué par les CPE. Sensibiliser aux institutions par les Provisseurs. Organiser des élections. Tenir un calendrier respecté de réunions.	Taux de participation aux élections, taux de présence dans les institutions
-----	---	--	---

Axe 3 : Accompagner le développement des compétences des personnels de l'établissement

Titres	Objectifs	Actions	Indicateurs
Accueil et la formation des stagiaires	Réserver un temps d'accueil et de formation interne aux stagiaires mais aussi aux nouveaux collègues pour une meilleure adaptation à notre établissement	Temps d'accueil adapté et réservé à la rentrée par Provisseurs. Temps de rencontre avec CPE sur le RI. Formation pour Pronote par Provisseur Adjoint. Bilan d'étape réguliers avec CPE	Nombre de gestion des conflits Satisfaction des personnels Ambiance de travail
Formation continue des personnels sur site	Adapter les pratiques pédagogiques aux évolutions des attentes et besoins des usagers et de celles de l'Institution	Stages sur site Harmonisation des pratiques Analyse de pratique professionnelle réflexive	Taux de participation et nombres d'actions réinvesties
Plan individuel de formation des personnels de l'EPL	Rendre lisible et cohérent un plan individuel de formation continue de chaque personnel du lycée à court et moyen terme pour développer des compétences	Sous forme d'entretiens avec le chef d'établissement, définir pour chaque personnel un plan pluriannuel de formation continue (autre que disciplinaire)	Nombre de plans élaborés. Suivi des plans de formation. Explication de compétences développées par les personnels formés.
Accompagnement dans l'évolution des missions et des carrières des personnels	Mettre au service de l'Institution des compétences humaines qui vont au delà de l'enseignement	Promouvoir les personnels par des rencontres formelles individuelle ou collectives. Favoriser la formation et la préparation concours	Nombres de changements de statuts, de missions, de responsabilités pour les personnels de l'EPL

Axe 4 : Développer la culture de l'évaluation et de la performance

Titres	Objectifs	Actions	Indicateurs
Evaluer l'EPL.	Définir des facteurs de performance Avoir des indicateurs efficaces qui correspondent à l'établissement, à son activité, à sa spécificité	« Dépoussiérer » les indicateurs institutionnels et réévaluer ceux du label lycée des métiers	Faire une synthèse des indicateurs existants et communiqués via ARENA Définition et utilisation de nouveaux indicateurs de performance partagés par l'ensemble du personnel
Organiser la mutualisation des ressources	Développer des temps d'échange de pratiques et de ressources	Créer une banque de Projets et une d'AP Faire revivre le comité du label	Nombre de production d'outils et documents pédagogiques mutualisés. Nombre de réunion/action du comité.
Développer la place et le rôle du conseil pédagogique	Mieux manager les nominations, rendre plus lisible les noms le constituant	Instituer une composition minimale, organiser un calendrier et un ordre du jour sur les grands enjeux de notre établissement	Nombre de réunions et bilan qualitatif, nombre de décisions prises sur propositions du conseil.